



Francheville - Prairay

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 décembre N° 18 2015



Excusés : Marie-Dominique CLAIR – Marie-Pierre REFEUILLE – Christian THEURIET

Reversement à la Communauté de Communes pour les nouveaux rythmes scolaires

Gilles Duthu explique que la commune de Francheville a reçu la somme de 400 € pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires puisqu'elle disposait d'une école jusqu'au 30 juin 2015. Il précise que l'organisation des nouveaux rythmes scolaires est réalisée par la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon dans le cadre de ses compétences. Le Conseil municipal décide de reverser cette somme à la Communauté de communes.

Tables d'école : vente au SIVOS des Tasselots

Suite à la fermeture de l'école, le Maire explique qu'un lot de tables a été demandé par le SIVOS des Tasselots. Le montant proposé par le SIVOS est de 400 Euros pour le lot. Le conseil municipal accepte cette offre.

Marche des Fontenis

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que, comme chaque année, la marche des Fontenis a lieu le premier dimanche de juillet, Considérant que la marche des Fontenis occasionne des frais que la Commune de Lamargelle avance pour tous les participants et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de participer aux frais de la marche des Fontenis, au prorata du nombre de personnes de la Commune ayant participé à cette marche (1 personne pour 2015).

Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Lys Mony est nommée agent recenseur et passera dans chaque foyer. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil lors de son passage.

La commune dispose d'une dotation de l'INSEE. Le conseil municipal décide de la rémunération qui sera versée à l'agent recenseur soit de 700 € brut ;



Francheville - Prairay

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 décembre N° 18 2015



Questions diverses

Syndicat du Val Suzon :

La commune a demandé une participation financière au Syndicat du Val Suzon pour l'achat de tables extérieures en bois pour les zones de pique-nique. Une somme de 1 000 € nous a été attribuée.

Salle de rencontres :

Le conseil va solliciter le CAUE pour faire un bilan des aménagements possibles de la salle et proposer un estimatif des travaux.

Bibliobus : rappel des dates de passage :

Les prochains passages en 2016 auront lieu, devant la mairie à 11h00 :

- Mardi 5 janvier
- Mardi 5 avril
- Mardi 20 septembre

Le maire et le conseil municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, et nos meilleurs vœux pour l'année 2016 !